



MEMBRES	21
PRESENTS	17
REPRESENTES	1
VOTANTS	17
POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	0

SYNDICAT VIENNE COMBADE
N° 2026-017

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin, le Comité Syndical du Syndicat Vienne Combadé s'est réuni à la salle des Fêtes de Saint Léonard de Noblat.

Présents titulaires : Mme BARIAT Peggy, M. BELLANGEON Thierry, Mme BEN TOUMIA Carole, M. CHATUFAUD Lionel, M. DAUDE Dominique, M. DUJARDIN Cyrille, M. JANDAUD Michel, Mme JULY Suzette, M. LABREGERE Olivier, M. LEMASSON Lionel, M. MATINAUD Gilles, Mme NICOULAUD Nathalie, M. PRUGNAU Gérard, M. RISTROPH Stéphane, M. TALABOT Dominique, M. VANDIJK Adrien.

Présents suppléants : Mme FOUCAUD Bernadette.

Représentée : Mme ROUX Claudine (procuration à M. PRUGNAU Gérard)

Absents excusés : Mme LE GUEN Béatrice, M. REYGNAUD Claude, M. THEYS Antony, M. TURLAN Thierry.

Approbation des comptes financiers uniques

Monsieur le Président procède à la présentation des comptes financiers uniques 2025 du budget production et du budget annexe distribution. Il quittera ensuite la salle.

Sous la présidence du 1er vice-président, les comptes financiers uniques seront mis au vote

En application de l'article 107 de la loi NOTRE, une note de synthèse est annexée aux Comptes Financiers Uniques 2025 des budgets production et distribution du Syndicat Vienne Combadé

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE, les comptes financiers uniques 2025 des budgets production et distribution joints en annexes.

Fait à St Léonard de Noblat, le 16 juin 2026

Publié le

Le Président,
M. Lionel LEMASSON

La secrétaire de séance,
Mme Carole BEN TOUMIA

